



COMITE DÉPARTEMENTAL DE BASKET BALL DES ALPES MARITIMES

RAPPORT MORAL DES CO-PRESIDENTS DE LA COMMISSION JURIDIQUE DU COMITE DES ALPES-MARITIMES DE BASKET-BALL (SAISON 2020/2021)

Composition de la commission

- Présidents : Alexandre SARADJIAN / Julien GREGORI

Rappel de nos actions

En raison de l'arrêt prématuré des championnats pour la saison 2020/2021, l'activité de la Commission Juridique s'est vue réduite.

Avant l'arrêt des championnats, nous avons élaboré les Règlements Sportifs Jeunes (*U11 à U15 Masculin et Féminin*), les recommandations Mini-Basket (*en collaboration avec la Commission Mini-Basket*) ainsi qu'un projet de Règlement 3x3 (*en collaboration avec la Commission 3x3*).

Constat et mise en place d'un projet

Lorsque la saison s'est arrêtée, nous avons effectué des veilles juridiques auprès du Comité Directeur afin de répondre aux problématiques juridiques ponctuelles ainsi qu'à celles liées à la situation sanitaire.

A ce titre, nous avons pris part à la Commission Sanitaire COVID-19.

Nous avons également travaillé en étroite collaboration avec le Pôle Juridique de la Ligue PACA afin d'accompagner avec plus d'efficacité le Comité.

Nos Projets

Pour cet été, nous avons prévu de travailler avec la Commission Statut / Règlement / Qualification ainsi que la Commission Éthique et Citoyenneté afin d'élaborer un cahier des charges pour la mise en place du Label « Basket Vert 06 » pour la saison 2021/2022.

Alexandre SARADJIAN
Co-Président

Julien GREGORI
Co-Président

Maison du Basket – 30-32 Chemin de la Ginestière – 06200 NICE
Tél : 04 92 07 77 70 – Fax : 04.93.18.80.81

E-mail : comitebasket06@wanadoo.fr - Site : comite-basket06.com
Organisme décentralisé de la FFBB reconnu d'Utilité Publique

